

Montbizot #20 juillet 2016

LA LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE



Pour rester au contact des informations de votre commune, rendez-vous sur notre nouveau site

www.mairiemontbizot.fr



Un nouveau rendez-vous pour découvrir les infos et la vie de notre commune.

L'édito

Dernier rendez-vous d'information avant la trêve estivale. Vous découvrirez dans ce numéro une actualité municipale riche, grâce à une vie associative toujours aussi présente. Les nombreuses manifestations organisées depuis le début de l'année sont le reflet de ce dynamisme et le témoin de l'investissement de tous.

Nous retrouvons également cette ferveur dans la vie économique avec l'installation de nouveaux commerçants ou artisans. D'autres, présents depuis de nombreuses années, confirment leur notoriété et le sérieux de leur travail.

Les divers projets communaux, réalisés ou en cours, montrent également la volonté des élus et de l'ensemble du personnel communal, d'œuvrer pour rendre notre commune toujours plus attractive et proche de vos attentes. Fidèles à nos engagements, nous continuerons dans ce sens.

A la rentrée, les élus finaliseront les modalités de fusion de notre communauté de communes des Portes du Maine avec nos voisins de Rives de Sarthe. Nous avons tous à cœur de vous garantir les meilleurs services sans impacter vos budgets et de préserver l'identité de notre territoire rural.

Mais avant cela, savourons cet été qui a tant tardé à se montrer et profitons pleinement de nos congés.

Bonnes vacances à toutes et à tous.

Alain BESNIER

Maire



Une voie douce entre le pont d'Orne et l'entrée du camping

Après l'abattage des peupliers par la société « Bois Energie du Maine » l'entreprise LEDUC a pu réaliser le terrassement et l'empierrement des voies.

Les agents techniques ont posé une clôture pour séparer la voie piétonne de la voie du camping.

Les agents ont également planté une haie de charmilles en bordure.

Coût de l'opération : 28 280 € HT

Merci à Jean-Yves DROUIN pour son aide à l'abattage des peupliers.

Travaux rue des Forges

Une réunion publique a eu lieu en début d'année pour présenter les travaux à réaliser et le schéma du projet. Un grand nombre d'habitants de la rue des Forges était présent.

Aujourd'hui, les travaux d'assainissement se terminent et l'enfouissement des réseaux souples (électricité et téléphone) devraient commencer courant juillet.

Concernant les travaux d'aménagement de voirie, le maître d'œuvre vient d'être choisi. Il s'agit de la société SODEREF, basée à Saint-Saturnin, Ces travaux de voirie débuteront début 2017.



Eclairage rue des Forges

La rue des Forges bénéficie d'un nouvel éclairage à LED, plus performant et plus économique.



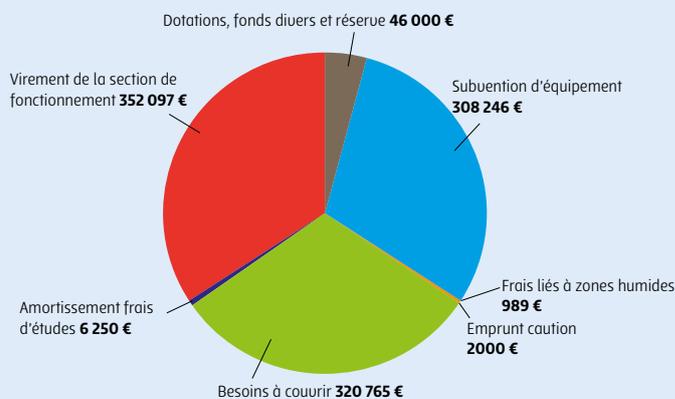
LE BUDGET 2016

FONCTIONNEMENT				INVESTISSEMENT			
RECETTES		DÉPENSES		RECETTES		DÉPENSES	
Produit du Domaine	40 100,00	Charges de personnel et frais assimilés	597 400,00			Déficit d'investissement	1 337,86
Impôts et taxes	568 010,00	autres charges de gestion courante	82 350,00	Dotations, fonds divers et réserve	46 000,00	Zones humides	87 000,00
Dotations subventions participations	490 711,00	Charges financières	32 100,00	Subvention d'équipement	308 246,00	Emprunt à rembourser et caution	57 200,00
Autres produits de gestion courante	46 150,00	Charges exceptionnelles	400,00	Emprunt caution	2 000,00	Immo incorporelles	30 894,00
Produit financier	45,00			Frais liés à zones humides	989,47	Rue des Forges EDF+FT	101 739,00
Produit exceptionnel	0,00			Besoins à couvrir	320 764,53	Immo corporelles	356 566,00
TOTAL	1 151 016,00	TOTAL	997 267,00			Immo en cours	381 610,14
Opération d'ordre		Opération d'ordre		Opération d'ordre		Opération d'ordre	
Travaux en régie	20 000	Amortissement	6 250,00	amortissement frais d'études	6 250,00	Travaux en régie	20 000,00
Excédent de fonctionnement reporté	200 000,00	AUTOFINANCEMENT = virement à la section d'investissement	352 097,00	Virement de la section de fonctionnement	352 097,00		
TOTAL GENERAL	1 371 016,00	TOTAL GENERAL	1 371 016,00	TOTAL GENERAL	1 036 347,00	TOTAL GENERAL	1 036 347,00

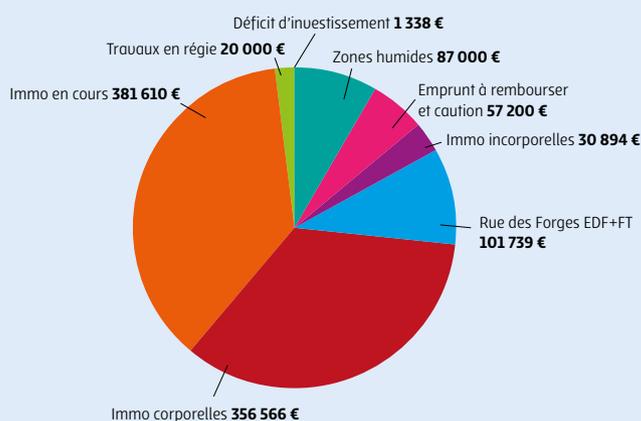
Principales dépenses d'investissement prévues pour 2016 (en euros)

Révision du PLU	24 510
Droit licence SEGILOG	3 391
Effacement des réseaux aériens Rue des Forges	98 000
Acquisitions foncières	210 000
Acquisition Le Champs Tiger III et Le Taillis	1 300
Mur du cimetière	2 300
Salle Polyvalente (portes latérales)	10 000
Groupe scolaire (travaux sur école) + bac à sable	8 500
Mise en accessibilité mairie	45 700
Maîtrise d'oeuvre extension cantine	25 000
Extension réseau pour nouvelles habitations	4 142
École : matériel de sport, de musique	1 200
Terrain multi-sports	20 000
Radars pédagogiques	12 000
Cimetière : acquisition columbarium et jardin du souvenir	5 000
Travaux de rénovation du lavoir Pont Napoléon	40 000
Travaux voirie et de marquage au sol	35 000
Création voie douce	33 936
Travaux d'éclairage ZA	20 000
Travaux d'aménagement voirie rue des Forges	100 446

RECETTES INVESTISSEMENT : 1 036 347 €



DÉPENSES INVESTISSEMENT : 1 036 347 €



La révision du PLU

Depuis le mois de novembre, la commission d'urbanisme se réunit pour réviser le PLU. Elle reçoit l'aide du bureau d'études L'Atelier d'Ys, du SCOT et du CAUE.

Nous avons d'abord fait un diagnostic socio-économique de la commune et en avons tiré les enjeux permettant l'évolution de notre commune. (voir compte-rendu)

Dans le même temps, une enquête a été soumise aux habitants afin de connaître leurs souhaits. (voir résultat de la synthèse)

Ces 2 étapes nous aideront à construire le PADD (projet d'aménagement et de développement durable).

Le PADD définit les objectifs du développement et de l'aménagement de la commune pour les 10 années à venir.

C'est à partir de ces objectifs qu'est établi le règlement du PLU qui porte sur l'utilisation des sols et des principes de construction.

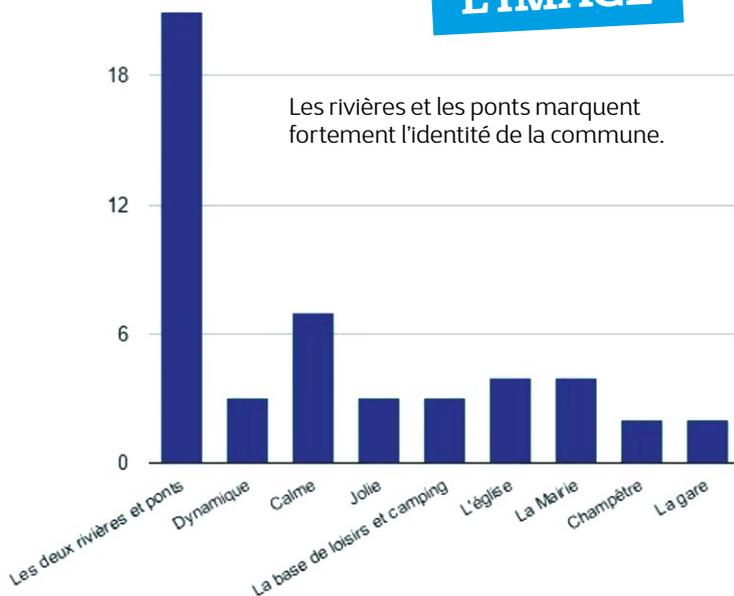
Les orientations d'aménagement et de programmation et le règlement du PLU doivent être en cohérence avec le PADD.

Celui-ci sera mis en débat au sein du conseil municipal avant l'arrêt du projet du PLU et présenté à la population lors de la 2^e réunion publique.

Le PADD s'inscrit dans une perspective de développement durable à long terme.

Il doit respecter les grands principes de la loi SRU ainsi que les principes issus du Grenelle de l'Environnement et de la loi ALUR.

L'IMAGE



Les rivières et les ponts marquent fortement l'identité de la commune.

Diagnostic socio-économique

Démographie

La population était de 1786 habitants en 2013. Elle a augmenté d'un rythme annuel moyen de 2,2% entre 2007 et 2012, largement supérieur à la cadence intercommunale. La population est jeune (2 tiers des habitants ont moins de 45 ans).

Les enjeux :

- Favoriser le renouvellement de population jeune pour assurer la pérennité de l'école
- Conforter l'hébergement des personnes âgées qui recherchent l'accessibilité des commerces et des services de proximité.

Habitat

En 2012 Montbizot comptait 721 logements dont 662 résidences principales. Les propriétaires sont largement majoritaires. A l'inverse, la part des locataires est faible et ne représente qu'un ménage sur 7.

Les enjeux :

- Diversifier l'offre de logements dans les futures opérations afin de créer un tissu intergénérationnel plus dynamique, de fixer les jeunes qui souhaiteraient accéder à leur premier logement et d'adapter l'habitat à la taille des ménages.
- Améliorer et développer l'offre locative sociale.
- Privilégier l'habitat type maison de ville plutôt que des maisons isolées sur des parcelles dévoreuses d'espace.

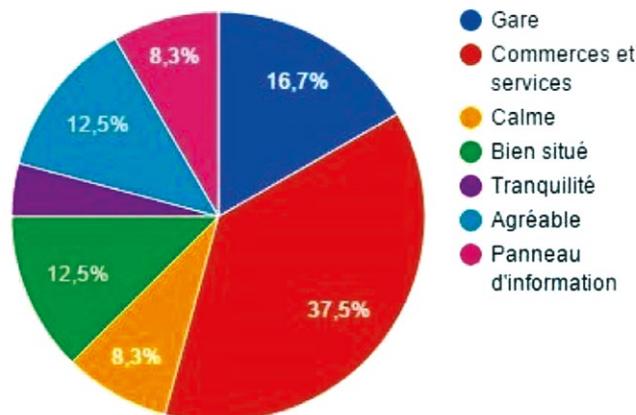
Situation socio-économique

En 2012 le taux d'activité des 15-64 ans est de 81,5%, en légère hausse par rapport à 2007. La mobilité professionnelle, très élevée, concerne plus de 86% des habitants. La concentration de l'emploi sur Montbizot est faible.

Les enjeux :

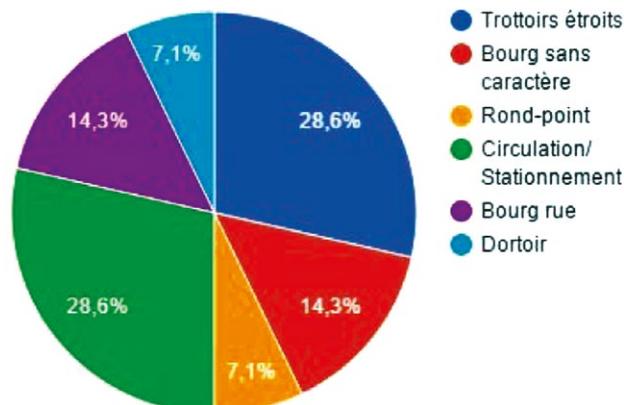
- Pérenniser et diversifier les emplois sur la commune afin de limiter les trajets domicile-travail et de conforter Sainte-Jamme-Montbizot en tant que pôle d'équilibre du Pays du Mans.
- Respecter les principes d'équilibre entre le développement, l'activité agricole et la protection des espaces naturels et des paysages.
- Maintenir et développer les activités et les commerces.

Atouts du bourg



Le bourg est apprécié pour ses commerces et services ainsi que sa gare. Les inconvénients du bourg concernent essentiellement la circulation : les trottoirs et le rond-point de la rue Albert Lucas sont souvent cités.

Inconvénients



LA MOBILITÉ

Place du piéton



Le stationnement

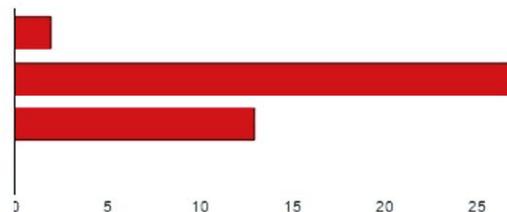


Les habitants proposent de créer des liaisons douces entre Montbizot et Sainte-Jamme-sur-Sarthe, aux abords des rivières, vers la zone artisanale, rue des Forges. Il faut également les sécuriser sur la rue principale, certains proposent d'y faire un sens unique. Le stationnement est suffisant mais peut être amélioré autour des commerces.

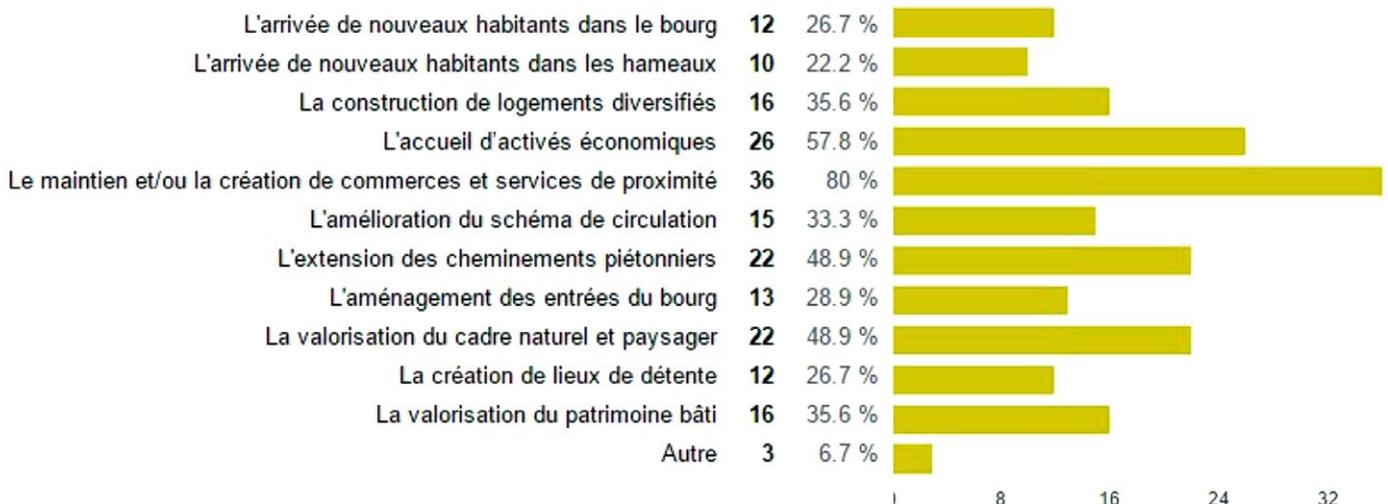
LE DÉVELOPPEMENT

Quelle croissance de population souhaitez-vous ?

Augmentation à un rythme soutenu	2	4.8 %
Augmentation à un rythme modéré	27	64.3 %
Stabilisation	13	31 %
Réduction	0	0 %



Le développement de la commune passe par :



Enquête et graphiques réalisés par l'Atelier d'Ys

Soyons Citoyens

Incivilité ou action délibérée

Le 27 avril 2016, **un incendie mineur s'est déclaré au niveau des PAV (points d'apport volontaire) situés sur le parking du Rocher.** Les agents municipaux, prévenus par des riverains, sont intervenus rapidement. L'origine de ce début d'incendie reste inexpliquée. Cet acte malveillant a-t-il été perpétré par amusement ou volontairement afin d'éviter des poursuites pour dépôt sauvage d'ordures ménagères. La question est posée. Reste qu'une fois encore, l'incivilité de certains de nos concitoyens est à déplorer.

Suppression d'un PAV de tri sélectif Zone Artisanale

Face à l'incivilité de certaines personnes, nous avons été contraints de supprimer un point d'apport de tri sélectif. Cette décision pénalise les personnes qui, faute de moyen de locomotion, se déplacent à pied et devront aller encore plus loin. Mais nous ne pouvons imposer à nos personnels communaux et intercommunaux de ramasser régulièrement les débris des autres. De plus cette situation était devenue insupportable pour les commerçants et artisans de notre zone. Il est de notre devoir à toutes et à tous de réprimander et dénoncer de tels comportements qui ont un impact financier sur nos budgets et dévalorisent notre cadre de vie. Soyons tous respectueux de notre environnement.



Vitesse et Stationnement dans Montbizot

La vitesse c'est dépassé...

Respectons les automobilistes, motocyclistes, cyclistes, piétons comme nous voudrions être respectés. Savoir prendre son temps pour pouvoir souvent en gagner, voilà la bonne conduite à adopter. Lorsque nous nous arrêtons pour nous stationner, utilisons les espaces réservés pour créer plus de fluidité dans la circulation et dans la communication de chacun d'entre nous. Soyons citoyens responsables même dans notre façon de nous déplacer pour pouvoir mieux profiter de l'instant présent.

Petit rappel environnemental et citoyen

Nous avons pu constater que certaines personnes ont tendance à traiter les fossés aux abords de leur propriété. Or l'utilisation de produits phytosanitaires de type glyphosate est formellement interdite dans les fossés et cours d'eau, ceux-ci accentuant les risques de pollution des eaux de surface. Privilégiez plutôt un entretien mécanique. Chez vous, si vous préférez le pulvérisateur à la binette, n'hésitez pas à traiter à une dose inférieure à celle recommandée, l'efficacité sera la même.



Tonte des pelouses

Nous aimons entendre le bruit d'une tondeuse, cela est signe de beau temps, bientôt l'été. **MAIS SOYONS CITOYENS, RESPECTONS LA TRANQUILLITÉ LE DIMANCHE.** Autorisé le dimanche de 10h à 12 h et du 1er juin au 30 septembre

NOS COMMERÇANTS

Top Garage : 10 ans !

Ce samedi 29 mai 2016, sous un soleil radieux, Dominique et Alexandra Romet ont fêté les 10 ans d'activité de leur Garage automobile : **LJC Auto à Montbizot**



L'Or d'Artiste

Salon de coiffure à Montbizot - 3, rue Albert Lucas
Tél. **02 43 27 60 34**

Food Truck

Venez déguster la cuisine Marocaine tous **les mercredis et samedis dès 18 h** place de la Mairie. (06 52 17 01 71)



Pizzas

Rendez-vous place de la mairie tous **les Mardis et Dimanches dès 18 h.** (06 63 85 72 75)

Association Musicale Laïque

Après avoir fêté 50 ans de musique de Claude Jullemier à Montbizot et les 40 ans de l'Association Musicale Laïque en 2015, le concert du 4 juin prochain a célébré les 25 ans de direction du chef de musique et ses 20 ans de présidence avec au programme la Chorale de l'Association et l'Harmonie des 4 musiques (40 musiciens). Les musiciens de Montbizot vous attendent également pour la retraite aux flambeaux du 13 juillet et pour le réveil en fanfare du 14 juillet. En 2017 cela fera 40 ans que le réveil du 14 juillet renaissait avec la MJC et la musique, après des années d'arrêt.

Le président Christophe Brossier

Patrimoine

L'association du patrimoine de Montbizot souhaite **repeindre la grande porte de l'église** un samedi de septembre. Pour cela nous avons besoin de bénévoles et de matériels :

- Échafaudage, ponces etc

Vous pouvez vous inscrire à l'accueil de la mairie ou au 06 75 77 71 76

La date exacte sera déterminée en fonction de vos disponibilités samedi 10 ou 17 septembre. Merci pour votre aide !!!



Le Club JAM Basket qui a pour vocation de permettre au plus grand nombre la pratique du basket en compétition ou en loisir a dépassé cette saison ses objectifs en ce qui concerne le nombre de ses licenciés. En effet, à ce jour notre effectif au club est de 202 licenciés FFBB soit une augmentation de 47 licenciés en 2 saisons, sachant que, pendant cette période, et par manque de créneaux dans la salle des sports nous avons été contraints, dans certaines catégories, de refuser des demandes de licences.

La hausse continue de nos effectifs nous a aussi amené à réfléchir sur la problématique de l'encadrement. C'est avec grand plaisir que nous avons inscrit 4 jeunes aux formations d'animateurs et d'initiateurs mises en place par la Fédération, ainsi qu'un autre jeune à la formation d'arbitre.

Nous espérons que la lecture de ce petit article vous donnera envie de nous rejoindre, n'hésitez pas, nous vous recevrons avec grand plaisir.

Le Bureau

Familles Rurales

Envie de créer une association ?

Vous souhaiteriez :

- développer des activités sportives, de loisirs et/ou culturelles sur votre commune (ex : théâtre, bibliothèque, scrapbooking, zumba, sorties, concerts,...)

- répondre à un besoin : mise en place d'une structure petite enfance (MAM, micro-crèche,...), assurer un portage des repas, etc.

- réactiver une association en sommeil

- aider une association en difficulté et trouver un appui

Notre chargée mission peut vous accompagner dans la réalisation et la concrétisation de votre projet en vous apportant notamment un soutien administratif, technique, et juridique.

Pour plus de renseignements : Fanny PIRA, en qualité de Chargée de mission développement local.

Tél. : 02 43 39 34 39

developpeur.fede@orange.fr / www.famillesrurales.org/sarthe

Groupe Scolaire

L'année scolaire touche bientôt à son terme, nous fournissant l'occasion d'en évoquer les principaux moments.

Au chapitre des rencontres sportives, on peut citer : les courses régulières du cycle 3 à la base de loisirs de Montbizot, le cross Ouest-France au Mans, les jeux de lutte du cycle 2 à Sainte-Jamme-sur-Sarthe, la compétition de rugby au Mans pour la classe de CM2 - qui a effectué le déplacement en train -, les jeux collectifs du cycle 3 à Ste-Jamme, l'athlétisme en maternelle à Montbizot avec la participation des classes de la Guierche, la course d'orientation et la randonnée pédestre pour les classes des cycles 2 et 3.

Quant aux sorties scolaires, elles ont emmené des élèves du cycle 3 au château de Chambord, des classes des cycles 1 et 2 à « la Maison des abeilles » à Pruillé le Chétif, des enfants de maternelle vers les « tipis du bonheur de vivre » à Brulon. Pour certains élèves du cycle 2, la destination fut « « Musik'en fête » à Montoire sur le Loir et pour deux classes des cycles 2 et 3 le site gallo-romain et le musée archéologique de Jublains. Dans le cadre du 160ème anniversaire de la ligne ferroviaire Le Mans-Alençon, des élèves du cycle 3 ont travaillé sur l'histoire de la gare de Montbizot ; plusieurs classes sont allées voir l'exposition en mairie consacrée à ce sujet. Enfin, en lien avec l'Education au Développement Durable, a été mis en place au sein de l'école le recyclage des déchets-papiers, à l'initiative de la classe de CM2.

En dernier lieu, rappelons que le thème de travail commun à toutes les classes a été cette année : « Autour du monde ». Les enseignants tiennent à remercier tous les partenaires de l'école : la municipalité, l'APE'M, présidée par M. RAMOND, et tous les parents d'élèves, pour leur contribution financière, qui a permis de prendre en charge les activités payantes au long de l'année.

La rentrée des classes : jeudi 1er septembre 2016.

L'équipe enseignante souhaite aux élèves, à leurs parents ainsi qu'à tous les partenaires de l'école un excellent été.

Denis Froger, directeur de l'école.

Club Cyclo

L'année 2016 est riche en événements pour le club : après avoir organisé un Brevet Départemental cyclotouriste et une marche le 13 mars réunissant 220 participant(e)s, il a participé à la Semaine Européenne (organisée par la Communauté de Communes des Portes du Maine) le jeudi 13 mai, accompagnant les volontaires et élus sur les sites financés par des fonds Européens.

Douze adhérents ont randoonné, le week-end de l'Ascension sur les bords de la Loire (de St-Brévin-les-Pins jusqu'à Chinon).

Sept cyclos ont traversé les Pyrénées, d'Ouest en Est fin juin.

Enfin, quinze cyclos (dont une féminine) ont rejoint Cancale (200 km) le 4 juin lors de la grande sortie annuelle et sept autres cyclos (dont six féminines)

ont fait une randonnée de 65 km sur Cancale venant à la rencontre du premier groupe et de l'hébergement à l'auberge de Jeunesse (eh oui !) de Cancale.

Le club cyclo est donc en pleine forme avec ses 42 adhérents.

Le bureau



Vie communale



Festivités du 13 et 14 Juillet

Mercredi 13 juillet

- 23h: Retraite aux flambeaux (départ : place du Monument).
- 23h30: Feu d'artifice au bord de la Sarthe (près du Pont Napoléon) tiré en commun avec la commune de Ste-Jamme.
- Minuit: Bal populaire à la salle des fêtes de Ste-Jamme.

Jeudi 14 juillet

- 5h: Réveil en Fanfare par la Musique de Montbizot.
- 8h - 18h: Vide-grenier, terrain de loisirs du Pont d'Orne, organisé par le Comité des Fêtes stands buvette, restauration sur place, animations « Ferroviaire »
- 11h30: Défilé (départ place de la Mairie) et dépôt de gerbes au Monument suivi d'un vin d'honneur à la Salle Polyvalente.

TARIFS DES SALLES

SALLE POLYVALENTE (120 personnes - Salle : 130 m²)

	Habitant de la Commune		Habitant hors Commune	
	Tarif été Du 16/04 au 15/10	Tarif hiver Du 16/10 au 15/04	Tarif été Du 16/04 au 15/10	Tarif hiver Du 16/10 au 15/04
Vin d'honneur	85 €	120 €	115 €	150 €
Location journée (9h au lendemain 8h)	260 €	330 €	330 €	400 €
Location Week end (9h au lendemain 22h)	350 €	470 €	470 €	570 €

Caution	500 €
Arrhes	100 € sauf vin d'honneur
Heure de ménage	50 €

Dates des prochaines fêtes et animations

- **13 Juillet** : Feu d'artifice
- **14 juillet** : Bric à Brac organisé par le comité des fêtes de Montbizot.
- **24 septembre** : Loto organisé par l'association EMSTJ pêche et loisirs à Ste-Jamme-Sur-Sarthe

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

LARDEUX Aydan, né le 16 mars 2016
 DEMIR Ali, né le 17 mars 2016
 POIRAUDEAU Axel, né le 29 mars 2016
 COTIN Alice, née le 6 avril 2016
 CHAMPION Paulin, né le 20 avril 2016
 HOUMEAU Marius, né le 2 mai 2016

MARIAGE

VIDIE Céline & AUFFRET Hervé le 23 avril 2016
 BEAURY Emilie & POINTEAU Rudy le 7 mai 2016
 L'ÉCU Marjorie & LINA Marc le 28 mai 2016

DÉCÈS

MATRAT Bernard le 21 mars 2016
 DUMONT Gérard le 23 mars 2016
 GUYADER-TRACHSEL Alain le 29 mars 2016
 LAURENT Sylvie le 29 mars 2016
 TELLIER Madeleine le 22 avril 2016
 QUANTIN Marcel le 2 mai 2016
 DELORME Raymond le 12 mai 2016

SALLE du PONT D'ORNE (50 personnes - Salle : 56 m²)

	Habitant de la Commune		Habitant hors Commune	
	Tarif été Du 16/04 au 15/10	Tarif hiver Du 16/10 au 15/04	Tarif été Du 16/04 au 15/10	Tarif hiver Du 16/10 au 15/04
Vin d'honneur	80 €	115 €	100 €	135 €
Cuisine et salle pour une journée	160 €	230 €	190 €	260 €
Cuisine et salle pour le week-end	260 €	330 €	320 €	380 €
Salle pour réunion	10 €	45 €	15 €	50 €

A retenir...

Informations mairie

- **Horaires d'ouverture :**
 - Lundi, mardi, mercredi et samedi de 8 h 45 à 11 h 45
 - Jeudi et vendredi de 8 h 45 à 11 h 45 et de 14 h à 17 h 30 (sauf période de vacances scolaires, fermé tous les après-midis)

- Téléphone : **02 43 27 60 44**
- Fax : **02 43 27 86 03**
- e-mail : **accueil@mairiemontbizot.fr**

Le **secrétariat de Mairie** peut vous aider dans vos démarches administratives (inscription sur listes électorales, carte grise, passeport, carte d'identité, déclaration de travaux, permis de construire...)

Agence Postale Communale

Place de la mairie : **02 43 14 24 00**
 • Du mardi au samedi de 9 h 00 à 11 h 45

Les urgences

Les pompiers : **18** ou **112**
 La gendarmerie : **17**
 Le SAMU : **15**
 Le centre anti-poison : **02 41 28 21 21**
 Pharmacie : **0825 12 03 04**

Ce bulletin, préparé par la commission «Communication, Bulletin», est tiré à 800 ex. Directeur de la publication : Alain Besnier
 Mise en page, impression : Cemjika Pao - Le Mans - (06 21 52 87 05 - cemjika.pao@orange.fr) - Imprimé sur papier recyclé ♻️